TL 1444-1

Nations Unies

A l'intention des organes d'information — Document non officiel

APRES-MIDI

DECOLONISATION/37
14 août 1989

LE COMITE SPECIAL DE LA DECOLONISATION POURSUIT SON DEBAT SUR LE TIMOR ORIENTAL

Le Comité spécial de la Décolonisation a poursuivi cet après-midi l'examen de la question du Timor oriental, commencé ce matin.

Le Comité spécial a entendu, en qualité de pétitionnaires, l'évêque Aloisius Soma (Japanese Catholic Council for Justice and Peace), MM. Michel Robert (Association de Solidarité avec le Timor orneital), Josè Alvaro Machado Pacheco Pereira (Assembleia da Republica), Mmes Manuela Aguiar (expert sur les problèmes du Timor orneital), Kiyoko Furusawa (Free East Timor Japan Coalition), M. Paulo Pires (Uniao Democratica Timorense), Mme Elaine Brière (Canada-Asia Working Group), M. José Luis Guterres (FRETILIN), Mme Sidney Jones (Asia Watch), MM Adriano Alves Moreira et Antonio José Monteiro Vidigal Amaro (Assembleia da Republica).

Les représentants du Portugal et de l'Indonésie sont intervenus. ILs ont ensuite exercé respectivement leur droit de réponse.

Le Comité reprendra ses travaux demain matin à dix heures.

(à suivre)

L'évêque ALOISIUS SOMA, du "Japanese Catholic Council for justice and peace" (Conseil catholique japonais pour la justice et la paix) a déclaré que l'Indonésie a réussi à tenir même ses voisins d'Asie dans l'ignorance de la tragique situation du Timor Oriental. Il ne s'agit pas seulement d'une guerre mais d'un génocide qui a décimé au moins le tiers de la population timoraise. L'évêque a souligné la terreur que fait régner l'occupation indonésienne au Timor oriental.

L'évêque Belo, a dit le pétitionnaire, par sa courageuse lettre au Secrétaire général des Nations Unies sur la tragique situation au Timor oriental, a lancé un appel pour que l'on mette fin aux épreuves du peuple timorais.

Il faut que les Nations Unies envoient une mission d'enquête au Timor oriental afin d'entamer la décolonisation de ce territoire, par le moyen d'un référendum libre et impartiel. C'est le devoir et la mission des Nations Unies et de la communauté internationale, car "on ne doit pas oublier le Timor oriental", a dit l'évêque.

M. MICHEL ROBERT, représentant de l'Association de solidarité avec Timor oriental, s'est interrogé sur les conséquences que l'ouverture du territoire à d'éventuels visiteurs étrangers aurait sur la population. Il a rappelé, en effet, que près de 3000 personnes avaient eté arrétées avant, pendant et après les récentes visites du Général Suharto au Timor oriental, en novembre et lors de la venue de personnalités australiennes.

Le génocide, a assuré M. Robert, n'est pas terminé au Timor oriental. Après les tueries des militaires, les transferts de populations de Java et de Bali vers Timor --pratiques condamnées par l'Assemblee générale de l'ONU, vient la mise en place d'un contrôle très strict des naissances. Le programme de planification des naissances se fait sans l'accord des populations et comporte notamment l'utilisation de pilules et d'injections contraceptives distribuées et administrées sans indiquer à leurs destinataires quels en sont le but et les effets.

Dans ce contexte, l'Association de solidarité avec Timor oriental, a été choquée de voir le "prix des Nations Unies en matière de population" décerné cette année au Président indonésien. Ce prix est en effet attribué habituellement à une ou plusieurs personnalités "ayant accompli le travail le plus remarquable pour sensibiliser l'opinion aux questions de population ou pour contribuer à leur solution", a-t-il dit. Le Président Suharto ne méritait pas ce prix.

M. Robert a conclu en exprimant l'espoir que le Comité continuera à accorder une attention particulière à ce petit territoire "dont la population réclame simplement le droit de vivre libre".

(à suivre)

M. JOSE ALVARO MACHADO PACHECO PEREIRA, parlementaire portuguais de "l'Assembelia da Republica", a déclaré que tous les partis portuguais de la gauche à la droite approuvent la position du gouvernement portuguais concernant le Timor oriental, à savoir la ferme condamnation de l'invasion indonésienne, de violations des droits du Portugal, Puissance administrante, de mener, a son terme la decolonisation de ce territoire et de la répression indonésienne.

Le pétitionnaire s'est élevé contre la vague de répression indonésienne, récemment contre les membres de l'église catholique du Timor oriental. Le Portugal, a-t-il dit, est en faveur de l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple timorais. Le pétitionnaire a lancé un appel au Comité pour qu'il permette au peuple du Timor oriental d'exercer son droit à l'autodétermination.

Mme MARIA MANUELA AGUIAR, représentante du "Portuguese researcher on East Timor issues", a rappelé que le Portugal compte sur le soutien de tous les pays nouvellement décolonisés pour dénoncer les nouvelles formes de colonialisme repressif mis en oeuvre contre le Timor oriental. Ce pays réaffirme dans sa constitution qu'il continuera à assumer ses responsabilités dans le cadre du droit international, pour promouvoir et garantir le droit du Timor oriental à l'autodétermination et à l'indépendance.

En dépit de la propagande offensive de l'occupant, la tragédie endurée par le peuple timorais n'a pu être dissimulée à la communauté internationale. La résistance héroïque à l'invasion montre déjà ce que confirmerait un référendum : le peuple timorais, dans le cadre de cette administration coloniale, s'est regroupé et s'est constitué en véritable nation, dans l'attente de pouvoir s'organiser politiquement.

Les autorités portugaises reconnaissent au peuple timorais, et à lui seul, le droit de choisir son avenir. Le Portugal acceptera les résultats qui se dégageront d'une consultation libre du peuple. Evoquant la montée de la violence et de l'intimidation au Timor oriental, l'an dernier, Mme Aguiar a estimé essentiel d'agir par tous les moyens pacifiques possibles, afin de sauver le peuple timorais, son identité, son héritage culturel et son désir de liberté. Il est du devoir des Nations Unies et des autres organisations internationales de se battre pour les droits de l'homme, la justice et la paix dans ce territoire.

(à suivre)

Mme KIYOKO FURUSAWA de "Free East Timor Japan Coalition" (Coalition japonaise du Timor oriental libre) a dénoncé l'occupation militaire du territoire par l'Indonésie. Elle s'est élevée contre les épreuves infligées aux femmes timoraises. Trente pour cent des enfants sont atteints par la tuberculose du fait de la malnutrition. 70 pour cent de la population totale sont atteints de la tuberculose. La pétitionnaire a également évoqué la situation dramatique, au plan de la santé, des hôpitaux du territoire. "Les femmes ont très peur car elles sont souvent maltraitées dans les hôpitaux, au moment où elles accouchent", a-t-elle dit.

Le programme de limitation des naissances, conduit par les autorités indonésiennes, a été réalisé avec des injections particulièrement dangeureuses qui ont eu des effets dramatiques tels qu'embolies, ou hépatites et peut-être aussi des effets cancérigènes. La situation des Timorais s'aggrave alors que de nombreux Indonésiens émigrent au Timor oriental. Mme Furusawa s'est déclarée hostile à la décision d'accorder le prix des Nations Unies sur le programme de limitation des naissances au président indonésien.

M. PAULO PIRES, Président de l'"Uniao Democratica Timorense", a noté que l'Indonésie, qui a invoqué volontiers les droits des peuples des territoires non autonomes quant elle luttait pour son indépendance contre la Hollande ou dans le cas de la Namibie, ne semble pas reconnaître ces mêmes droits à la population timoraise aujourd'hui. Prétendre, comme le fait l'Indonésie, que les Timorais jouissent déjà de leur autodétermination, relève du pur cynisme. L'Indonésie, a-t-il fait observer, ne bénéficie même pas du soutien des pays non alignés, dont elle était pourtant l'une des fondatrices, et est condamnée régulièrement par la communauté internationale. En ce sens, le prix décerné au Président indonésien par les Nations Unies, le mois dernier, s'apparente à une manoeuvre pour chercher à atténuer les effets de tant de condamnations sur lui-même et son pays.

Si, comme le prétend l'Indonésie, la paix règne au Timor, c'est uniquement dans les cimetières. La paix, en vérité, n'existe pas au Timor, d'où l'intensification des opérations militaires dans l'île. La résistance armée du peuple du Timor est, malgré la répression, bien vivante. Quand un commandant meurt, un autre le remplace. Toutefois, les armes, a souligné M. Paulo Pires, ne résolvent pas les conflits politiques. L'Union démocratique timoraise croit en la vertu et la force du dialogue. C'est pourquoi, en tant que représentante du peuple timorais, cette organisation a demandé à l'Indonésie d'ouvrir des discussions avec toutes les parties concernées afin de trouver une solution acceptable, honorable pour l'Indonésie et juste pour les Timorais. L'Union lance un appel au Secrétaire général, à la bonne volonté des pays de l'Océanie, aux alliés traditionnels de l'Indonésie et aux membres de l'ONU pour appuyer la création de conditions humaines, politiques et psychologiques propices au dialogue.

(à suivre)

Mme ELAINE BRIERE de "Canada-Asia Working Group" (le groupe de travail Canada-Asie) s'est élevé contre l'agression armée de l'Indonésie, accompagnée de tortures, d'exécutions et d'arrestations massives, "car c'est la nature du colonialisme indonésien au Timor oriental". L'Indonésie, a-t-elle ajouté, ne respecte pas la Déclarations sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a affirmé Mme Brière.

La pétitionnaire a estimé que c'est un sujet d'espoir pour le futur du peuple timorais qu'autant de pétitionnaires soient venus de divers endroits du monde pour dénoncer la politique coloniale de l'Indonésie dans ce territoire. Elle a déclaré que parallèlement aux travaux du Comite, des opérations militaires étaient engagées au Timor oriental en réponse à l'appel qu'a lancé l'evêque Belo aux Nations Unies pour que le Timor oriental ne soit pas oublié. Des innocents sont torturés et exécutés parce qu'ils sont suspectés de transmettre des informations sur les violations des droits de l'homme dans le territoire.

M. JOSE LUIS GUTERRES, représentante du "Frente Revolucianaria de Timor-Leste Independente", (FRETILIN), a réaffirmé que la consultation organisée dans le territoire le 31 mai 1976 n'était pas un véritable référendum d'autodétermination. Aujourd'hui, l'ensemble du peuple du Timor oriental, quelque soient les origines religieuses ou ethniques, est contre l'occupation militaire de l'Indonesie et l'intégration à ce pays. Les Timorais et le FRETILIN sont prêts à participer à tout référendum ou élection supervisée par les Nations Unies. Le FRETILIN est également prêt au dialogue avec l'Indonésie, sans condition préalable.

M. Guterres a assuré que l'armée indonésienne, au Timor oriental, est pratiquement partout et contrôle tout. Le FRETILIN, qui compte des forces armées, ne prône pas de solution militaire. S'il continue à mener des opérations militaires, c'est en raison de la répression constante de l'Indonésie et du bombardement continuel des zones contrôlées par le Front révolutionnaire. Une victoire militaire des Indonésiens au Timor oriental n'est pas réaliste, a déclaré M. Guterres. La guerre a déjà causé la mort de nombreux soldats des forces armées indonésiennes depuis 14 ans.

A l'heure où, un peu partout dans le monde, les conflits semblent se résoudre et le climat international s'améliorer, le peuple timorais voudrait, lui aussi, pouvoir vivre en paix. Il voudrait pouvoir enfin concentrer son énergie au développement de son économie, en commençant notamment par l'exploration des gisements de pétrole et de gaz naturel de son sous-sol. Le FRETILIN réitère son engagement de respecter l'intégrité territoriale de l'Indonésie et la stabilité de la région. Il désire établir des relations normales avec la République d'Indonésie. Il compte pour cela sur l'aide des Etats et des organisations internationales. Le peuple timorais attend beaucoup du dialogue entre le Portugal et l'Indonésie, et encourage le Secrétaire général à continuer ses efforts pour apporter la paix au Timor oriental.

(à suivre)

Mme YIDNEY JONES, représentante de l'"Asia Watch", a regretté que le document de travail consacré au Timor oriental laisse l'impression qu'aucun assassinat politique n'a eu lieu dans ce territoire. Le Comité n'est pas sans ignorer que l'Indonésie fait obstruction aux enquêtes indépendantes sur ces morts. Des rapports dignes de foi sur des meurtres politiques ont récemment été publiés. Des arrestations en masse, alliées à une négation totale des droits des détenus, ont eu lieu depuis l'année dernière, a-t-elle assuré, évoquant de nombreux cas d'incarcération expéditives. Il y a de fortes raisons de croire, en outre, que ni les normes internationales, ni les garde-fous contenus dans le code de procédure criminel indonésien, sont observés s'agissant des motifs d'arrestation et du traitement des personnes détenues. Les risques de torture n'ont fait que s'accroître au Timor oriental dans les centres de détention.

On ne peut parler d'"amélioration" de la situation au Timor oriental que si on pense à l'hécatombe de civils opérée par les offensives militaires indonésiennes et les disparitions particulièrement nombreuses, arrestations et tortures connues au début des années 1980. Mais, a ajouté la pétitionnaire, si on juge la situation, à l'aune des normes des droits de l'homme, comme la Convention internationale sur les droits civils et politiques, il apparait de façon évidente que le gouvernement indonésien n'a pas respecté les droits fondamentaux au Timor oriental. "Asia Watch" demande au Comité spécial de prendre cet élément en considération lors de ses prochaines délibérations sur le statut futur du territoire.

M. ADRIENO ALVES MOREIRA, parlementaire de l'"Assembleia da Republica" (l'Assemblée de la République), a déclaré que le gouvernement indonésien a montré depuis quelques années son ambition colonialiste, son désir de maintenir le Timor oriental sous son occupation. Cette occupation s'accompagne d'un génocide et cela pour des raisons expansionnistes, étant donné le pétrole qui se trouve dans le territoire timorais.

Le pétitionnaire a souligné que les efforts de paix des superpuissances ont changé les relations au niveau international, et l'Indonésie devrait montrer son désir de paix en accordant au peuple du Timor oriental le droit à l'autodétermination.

M. ANTONIO JOSE MONTEIRO VIDIGAL AMARO, parlementaire portugais, a estimé que la communauté internationale ne peut continuer à ignorer et à passer sous silence les conditions dramatiques dans lesquelles vit la population du Timor oriental, qui a déjà trop souffert. L'Indonésie a violé tous les principes fondamentaux du droit international en envahissant ce territoire et continue à les violer en maintenant son occupation. Parallèlement, elle a procédé à un génocide culturel et cherche à détruire la langue, les coutumes, les traditions et l'identité culturelle du peuple timorais. La langue locale - le Tetum - et la langue portugaise ont notamment été remplacées dans l'enseignement officiel par celle de l'envahisseur. Des communautés entières ont été en outre obligées d'abandonner leurs terres et ont été transférées dans des "camps de relogement". La "javanisation" du territoire est la politique de l'Indonésie.

(à suivre)

M. Moreira s'est félicité que le mur du silence que l'Indonésie veut imposer sur la question de Timor oriental commence à être contourné. Ces dernières années, un nombre croissant d'organisations internationales ont dénoncé la situation et condamné l'Indonésie. De son côté, le Portugal, conformément à sa constitution, et au texte approuvé cette année en révision constitutionnelle, "demeure lié aux responsabilités qui lui sont confiées de promouvoir et assurer le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du Timor oriental".

Le temps presse, a dit M. Moreira. Il est fondamental que le droit du peuple du Timor à l'autodétermination soit exercé tandis qu'il existera des Timorais pour l'exercer. M. Moreira a prié le Secrétaire général de poursuivre les contacts à la recherche d'une solution qui puisse mettre fin aux épreuves et rétablir la paix et la dignité du peuple timorais.

M. RUI QUARTIN-SANTOS (Portugal) représentant de la Puissance administrante, s'est déclaré optimiste en ce qui concerne la reprise des entretiens entre l'Indonésie et le Portugal, sous les auspices du Secrétaire général. Grâce à la médiation de M. Javier Pérez de Cuéllar et de son assistant, M. Raffeudin Ahmed et son équipe, a ajouté le délégué, les représentants de l'Indonésie et du Portugal se sont déjà rencontrés à trois reprises depuis le mois de mai dernier. Une nouvelle série d'entretiens doit avoir lieu prochainement.

En acceptant de participer à ces prochains entretiens, a-t-il ajouté, le parlement portugais veut apporter sa contribution à un règlement international d'ensemble de la question du Timor oriental et appuyer les efforts de médiations du Secrétaire général pour mener à bien le mandat qui lui a été confié par la résolution 37/30 de l'Assemblée générale.

M. Quartin-Santos a émis l'espoir que l'Indonésie aura la même approche constructive afin que l'on vienne à bout des divergences qui se sont naturellement manifestées durant les premières séries d'entretiens.

A cet égard, il a réaffirmé la ferme intention de sa délégation d'oeuvrer positivement et avec bonne volonté pour le succès des entretiens et a invité l'autre partie à en faire autant.

Il est triste et inquiétant, a déclaré le délégué, que la situation dans le Timor oriental, au mépris des libertés et des droits de l'homme élémentaires, se soit détériorée depuis 1988. Les informations provenant de diverses sources, organisations humanitaires, réfugiés et résidents, ainsi que de l'église catholique locale, sont unanimes dans la dénonciation d'une nouvelle vague d'arrestations, de répression, de disparitions et de meurtres.

Le délégué a invité le Comité à demander aux autorités indonésiennes d'enquêter sur ces abus et qu'elles y mettent fin immédiatement.

(à suivre)

Depuis l'an dernier, la question du Timor oriental a fait l'objet de nombreux appels et résolutions émanant d'instances internationales, de gouvernements, d'organisations et d'individus, qui manifestent leur inquiétude devant cette situation et demandent un juste règlement à travers le dialogue et la concertation, compte tenu des intérêts du peuple du territoire.

Le Portugal, a conclu le délégué, n'a jamais réclamé de souveraineté sur le territoire du Timor oriental mais s'est engagé, comme Puissance administrante reconnu par les Nations Unies, à contribuer le plus largement possible, à mener à son terme le processus de décolonisation, selon les principes fondamentaux et les résolutions des Nations Unies, et à assurer le droit à l'autodétermination et au respect des droits de l'homme ainsi que l'identité de la population.

M. AGUS TARMIDZI (Indonésie) a estimé que les pétitionnaires anti-Indonésiens n'auraient pas, cette année encore, apporté d'éléments réellement nouveaux dans leurs exposés. Il a fait remarquer que ni l'Assemblée générale, qui a reporté l'examen de ce point lors des sept sessions consécutives, ni le mouvement des non-alignés, qui a décidé de ne pas examiner ce sujet il y a dix ans, considèrent que cette question mérite une attention particulière. Le Comité ne peut donc pas être considéré comme un véritable baromètre des vues de la communauté internationale, laquelle a clairement montré ces derniers temps une compréhension accrue de la situation rélle et soutenu la position de l'Indonésie.

Critiquant les tentatives de "révisionnisme historique" des pétitionnaires, M. Tarmidzi a considéré que celles-ci s'expliquent par les voix qui au Portugal, cherchent à se dégager de toute responsabilité dans ce qui s'est déroulé au Timor fin 1975.

Or, l'administration coloniale portugaise a abandonné le Timor oriental de façon particulièrement irresponsable en août 1975, après avoir laissé la situation se détériorer jusqu'à la guerre civile, en incitant un parti de sa création à prendre le pouvoir et commencer un règne de terreur contre ses opposants politiques. Une fois la situation incontrolable, le gouverneur portugais et son cabinet ont fait leurs bagages, provoquant une disparition totale de l'autorité gouvernementale. Il est donc faux d'accuser l'Indonésie d'avoir interrompu le processus de décolonisation du Timor oriental, alors que ce pays n'a fait que répondre aux circonstances tragiques qui ont accompagné le processus de décolonisation. L'Indonésie a ensuite organisé une consultation le 31 mai 1976, au cours de laquelle l'Assemblée du peuple a choisi l'intégration avec l'Indonésie. Il est donc grand temps de reconnaître que la décolonisation a eu lieu au Timor oriental.

M. Tarmidzi a d'autre part indiqué que les personnes arrêtées, auxquelles fait allusion Monseigneur Belo dans une lettre citée par plusieurs pétitionnaires, étaient seulement au nombre de huit. Deux seulement comparurent en jugement pour des peines de quelques mois.

(à suivre)

M. Tarmidzi a également nié que le Timor soit une région fermée, à l'accès interdit ou soumis à de fortes restrictions. Un grand nombre d'organisations humanitaires respectées opèrent activement dans cette province depuis de nombreuses annees. En outre, de nombreuses visites de journalistes, de personnalités étrangères, diplomates, délégations de parlementaires et autres continuent d'avoir lieu. La croissance de l'industrie touristique n'est qu'un des aspects du développement accéléré de cette province décidé par le Président Suherto.

Les changements administratifs confirment que le peuple du Timor oriental vit en liberté et dans l'unité, et est engagé librement dans la vie politique, économique et culturelle du pays dans son entier.

Droit de réponse

Exerçant son droit de réponse, M. Quartin-Santos (Portugal) a déclaré que le Portugal ne rejette pas sa responsabilité au Timor oriental, en 1975. Toutefois, a-t-il ajouté, on ne peut en dire autant de l'autre partie, car on ne peut accepter l'invasion du territoire comme une solution à la question.

M. AGUS TARMIDZI (Indonésie) a estimé lui aussi que l'Indonésie et le Portugal ne doivent pas s'engager dans une polémique qui ne favorise pas les négociations en cours entre les deux pays.

* *** *